



VOTRE GESTION NE NOUS CONVIENT PAS !

Le NRP a abouti dans le Rhône à la fermeture de plus d'une vingtaine de sites ! Le réseau et la proximité ont été détruits. Le nombre de postes de CDL prévu s'est effondré. France Service est une coquille vide qui masque sous la propagande officielle un service dégradé pour les usagers des finances publiques. Dans le Rhône, les délocalisations ont aggravé la situation.

Sur fond de suppressions d'emplois délirantes, c'est l'ensemble de nos missions et de nos structures qui a été frappé. En conséquence les conditions de travail se dégradent fortement.

Comme si ce traitement de choc, dogmatique et irresponsable, ne suffisait pas, les 7 derniers mois, depuis la prise de fonction du Directeur régional, ont donné lieu à nombre de dérives.

Nous dénonçons sa conception brutale, directive et autoritaire des rapports hiérarchiques, qui de fait, le coupe de ses cadres et des représentants des personnels.

Cela s'est concrétisé très rapidement :

- par le refus que les OS se présentent en amphi lors de l'accueil des nouveaux arrivants.
- par une absence totale de dialogue social depuis le premier jour, une fin de non-recevoir qui se traduit par l'absence totale de prise en compte des remontées du terrain.
- des dépenses somptuaires avec en point d'orgue la ruineuse « convention des cadres A/A+ » à 50 000 € dans une enceinte privée - bis-repetita aujourd'hui à La ruche - alors que l'ENFiP Lyon ne manque pas de ressources en la matière, en contradiction avec les propos de Bruno Lemaire : « *Je veux le dire avec force, la France est à l'euro près* »
- Le DRFiP parle désormais de clients au lieu d'usagers. Il multiplie les acronymes provocateurs (BAC, CRS) pour désigner les nouveaux services créés.
- l'utilisation d'Ulysse Rhône comme outil de propagande où pour un oui ou un non, il apparaît en photo alors que les articles sont parfois sans fond.

Enfin, ses prises de position sont incompatibles avec les obligations statutaires de chaque fonctionnaire quel que soit son grade :

- Non, monsieur le DRFiP, le temps partiel n'est pas une option !

- Non, votre autorité hiérarchique ne vous permet pas de remettre en cause le droit de grève (art 7 du préambule de la constitution) des cadres.

A la DRFiP, à la Direction Générale, dans les ministères et à la tête de l'État, le mépris, la désinvolture et l'inconséquence ne sauraient tenir lieu de ligne de conduite.

Tout cela intervient dans un contexte d'attaques historiques contre notre système de retraite. Un pouvoir jusqu'au-boutiste et brutal s'oppose à la majorité de la population, massivement et fermement mobilisé contre la réforme Macron-Borne de régression sociale.

Les agents, les cadres de la DRFiP et leurs représentants exigent le maintien des structures, des missions et des effectifs.

Comme l'écrasante majorité de la population, ils exigent l'abandon du texte Macron-Borne et de toutes les contre-réformes en cours.

Lyon, le 4 avril 2023